

Appel à projets relatif à l'amélioration des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat

1. Critères d'éligibilité

Porteurs de projets

- Les collectivités territoriales
- Les associations
- L'Etat (sous forme de prestations de services)

Objectif des actions

- Développer le dialogue entre les habitants des QPV/ZSP et les forces de sécurité de l'Etat
- Communiquer sur l'action des forces de sécurité de l'Etat auprès de la population, et en particulier des jeunes
- Promouvoir les actions de citoyenneté
- Promouvoir les actions destinées à favoriser le bon accueil des populations au sein des services de police ou de gendarmeries nationales
- Agir sur les représentations mutuelles de la population, en particulier des jeunes, et des forces de sécurité de l'Etat

Public cible

- Les actions doivent être destinées aux habitants des QPV et des ZSP
- Une attention toute particulière devra être portée aux actions en faveur des jeunes et des femmes

Typologie des actions

- Rencontres entre la population et les forces de sécurité de l'Etat, notamment sous forme de réunions d'échanges ou de débats en présence des élus et des acteurs locaux (services de l'Etat, associations et structures qui interviennent dans les quartiers), en s'appuyant en particulier sur les conseils citoyens

Calendrier de mise en œuvre

L'action devra se dérouler sur l'année 2016.

2. Modalités pratiques de dépôt et d'examen des demandes de subventions

Les projets doivent faire l'objet d'un dépôt de demande de subvention à l'aide des documents téléchargeables sur le site Internet de la préfecture : [www.eure.gouv.fr / politiques publiques / sécurité et protection de la population / Prévention de la délinquance / Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance FIPD / dossier type de demande de subvention.](http://www.eure.gouv.fr/politiques_publiques/securite_et_protection_de_la_population/prevention_de_la_delinquance/)

Les demandes sont à transmettre, avant le 1er juillet 2016, délai de rigueur, par courriel à l'adresse suivante :

pref-bureau-cabinet@eure.gouv.fr

Et par voie postale à l'adresse suivante:

Préfecture de l'Eure
Bureau du cabinet et de la représentation de l'Etat
Section ordre public et prévention de la délinquance
Boulevard Georges Chauvin
CS 92201
27022 EVREUX CEDEX

3. Pour tout renseignement complémentaire, peuvent être contactées

M. Gaël QUEVILLON
Chargé de mission cultes, laïcité et prévention de la radicalisation
02.32.78.27.41
gael.quevillon@eure.gouv.fr